

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.142

L'An deux Mille Sept, le 12 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 6 décembre 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 6 décembre 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. BIRON, M. CAU, M. COASSIN, Mme DAVID-COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, Mme TERRIEN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
M. BOURGEOIS représenté par M. DENIS
M. BUJARD représenté par M. COASSIN
Mme DURAND représentée par Mme GEOFFROY
M. MERLE représenté par Mme JOLY
M. SIMONNET représenté par Mme BARRAUD-DUCHÉRON
Mme TURPIN représentée par Mme MOINET

ABSENTS -EXCUSES : M. FAVRE, Mme ISENDICK, M. RAYMOND,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 30

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **LOGEMENTS SOCIAUX DE LA CITÉ BLANCHE
RÉHABILITATION DES RÉSEAUX**

RAPPORTEUR : M. COASSIN

VOTE : UNANIMITE

Par délibération en date du 28 juin 2006, la Ville de ROYAN a décidé en collaboration avec la SEMIS, d'engager la démolition-reconstruction des logements sociaux de la Cité Blanche.

Dans le cadre du projet, il est nécessaire de reprendre les dessertes en énergie et en fluides des nouveaux bâtiments. Les travaux concernent les réseaux basse tension (E.D.F), télécommunication (France Télécom), éclairage public, eau potable, eaux usées.

Afin d'entreprendre cette opération, les différents concessionnaires sont amenés à établir des conventions qui fixent les conditions techniques, financières et administratives préalables à chaque opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer tous documents relatifs aux travaux liés au projet de réhabilitation des réseaux France Télécom, EDF, eau potable, eaux usées desservant les futurs logements sociaux de la Cité Blanche.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 décembre 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT